



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Première session ordinaire
Rome, 22-24 février 2021

Distribution: générale

Point 5 de l'ordre du jour

Date: 1^{er} février 2021

WFP/EB.1/2021/5(A,B)/3

Original: anglais

Ressources, questions financières et budgétaires

Pour information

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Rapport du Comité financier de la FAO

Le Directeur exécutif a le plaisir de présenter ci-après le rapport du Comité financier de la FAO sur les questions concernant le PAM. Le rapport couvre les points suivants de l'ordre du jour:

- Point sur l'opération de budgétisation stratégique ascendante (WFP/EB.1/2021/5-A/1)
- Point sur les besoins opérationnels et les prévisions de financement pour 2021 (WFP/EB.1/2021/5-B/1)



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأمم المتحدة
للإغذية والزراعة

F

CONSEIL

Cent soixante-sixième session

26-30 avril 2021

Rapport de la 184^{ème} session du Comité financier (28-29 janvier 2021)

Résumé

À sa 184^{ème} session, le Comité a étudié les documents intitulés "*Point sur l'opération de budgétisation stratégique ascendante*" et "*Point sur les besoins opérationnels et les prévisions de financement pour 2021*", avant leur examen par le Conseil d'administration du PAM à sa première session ordinaire, en février 2021.

Suite que le Conseil est invité à donner

Le Conseil est invité à prendre note des vues et recommandations formulées par le Comité financier eu égard aux questions examinées par le Conseil d'administration du PAM à sa première session ordinaire, en février 2021.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. David McSherry
Secrétaire du Comité financier
Courriel: DavidWilliam.McSherry@fao.org ou tél.: +3906 5705 3719

Introduction

1. Le Comité a soumis au Conseil le rapport ci-après sur les travaux de sa cent quatre-vingt-quatrième session.
2. Outre la Vice-Présidente, Mme Jennifer Harhigh (États-Unis d'Amérique), qui préside la session en l'absence de la Présidente, Mme Imelda Smolčić Nijers (Uruguay), les représentants des membres ci-dessous étaient présents:
 - Mme Kristina Gill (Australie)
 - M. Manash Mitra (Bangladesh)
 - M. Rodrigo Estrela de Carvalho (Brésil)
 - M. Haitham Abdelhady Elsayed Elshahat (Égypte)
 - Mme Helina Dinku Godana (Éthiopie)
 - M. Ramón Lohmar (Allemagne)
 - M. Toru Hisazome (Japon)
 - M. Benito Santiago Jiménez Sauma (Mexique)
 - Mme Tahirou Rahila Rabiou (Niger)
 - M. Vladimir V. Kuznetsov (Fédération de Russie)
 - Mme Saadia Elmubarak Ahmed Daak (Soudan)
 - Mme Elizabeth Petrovski (États-Unis d'Amérique)
3. La Présidente a informé le Comité que:
 - Mme Kristina Gill (Australie) avait été désignée pour remplacer Mme Lynda Hayden en tant que représentante de l'Australie à la session;
 - Mme Helina Dinku Godana (Éthiopie) avait été désignée pour remplacer S. E. Mme Zenebu Tadesse Woldetsadik en tant que représentante de l'Éthiopie à la session;
 - M. Ramón Lohmar (Allemagne) avait été désigné pour remplacer M. Heiner Thofern en tant que représentant de l'Allemagne à la session;
 - Mme Saadia Elmubarak Ahmed Daak (Soudan) avait été désignée pour remplacer M. Sid Ahmed M. Alamain Hamid Alamain en tant que représentante du Soudan pour le restant du mandat; et
 - Mme Elizabeth Petrovski (États-Unis d'Amérique) avait été désignée pour remplacer Mme Jennifer Harhigh en tant que représentante des États-Unis d'Amérique à la session.
4. Le résumé des qualifications des membres suppléants peut être téléchargé sur le site Web des Organes directeurs et statutaires, à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/unfao/govbodies/gsbhome/finance-committee/substitute-representatives/fr/>.
5. Le Comité financier a tenu sa cent quatre-vingt-quatrième session à distance, à titre exceptionnel, en raison de la pandémie de COVID-19. Le Comité a confirmé que, en vertu des dispositions de l'article VII de son règlement intérieur, il convenait de suspendre l'application de l'article II, paragraphe 4, de ce même règlement aux termes duquel les sessions ont lieu au siège de l'Organisation.

6. Ont également assisté à la cent quatre-vingt-quatrième session du Comité les observateurs sans droit de parole des membres ci-dessous:
- Angola
 - Cabo Verde
 - Cameroun
 - Chine
 - Colombie
 - Costa Rica
 - République dominicaine
 - Union européenne (Organisation Membre)
 - Guatemala
 - Hongrie
 - Inde
 - Iran (République islamique d')
 - Italie
 - Madagascar
 - Maroc
 - Pays-Bas
 - Portugal
 - Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord

Questions intéressant le Programme alimentaire mondial

Point sur l'opération de budgétisation stratégique ascendante

7. Le Comité a accueilli avec intérêt le document du PAM intitulé Point sur l'opération de budgétisation stratégique ascendante et s'est félicité des efforts mis en œuvre pour améliorer l'allocation des ressources afin de répondre aux besoins croissants du Programme.
8. Le Comité a noté que l'approche proposée exposée dans le document était positive. Il a reconnu que cette opération, certes ambitieuse, aiderait le PAM à classer les activités par ordre de priorité et à leur assigner la source de financement la plus adaptée.
9. Le Comité a été informé que la budgétisation stratégique ascendante ne devrait pas entraîner d'augmentation du budget administratif et d'appui aux programmes (AAP) mais permettrait de financer les activités fondamentales d'une manière plus durable et plus cohérente.
10. Le Comité a demandé à voir, à l'occasion de la première session ordinaire du Conseil d'administration, les conclusions du travail de modélisation du Plan de gestion pour 2021, qui étaient quasiment prêtes. Il a également conseillé à la direction de tenir le Conseil d'administration informé des recommandations provisoires et des nouveaux résultats de l'opération de budgétisation stratégique ascendante.
11. Le Comité a noté combien il importait que les processus fondamentaux soient financés sur une base durable et s'est félicité que la budgétisation stratégique ascendante vise à garantir un financement pour les processus et fonctions essentiels.
12. Le Comité a demandé des renseignements supplémentaires sur l'orientation prise en matière de recouvrement des coûts et sur le rôle futur des centres de services pour le PAM. Il a été informé que ce dernier était en train d'étudier la faisabilité et la pertinence de centres de services, mais que l'approche retenue serait vraisemblablement progressive, en recourant au départ à des projets pilotes.
13. Le Comité s'est inquiété de savoir si une participation accrue des bureaux de pays et des bureaux régionaux à la gouvernance budgétaire poserait des problèmes de partage des ressources. La direction a précisé qu'un examen plus rigoureux à la faveur d'une gouvernance budgétaire élargie rendrait plus transparentes les décisions budgétaires, ce qui diminuerait les possibilités de malentendus, mais que les décisions relatives au budget resteraient du ressort du Groupe de direction. La direction a par ailleurs indiqué que des priorités plus explicites étaient en cours d'élaboration afin d'améliorer les directives institutionnelles relatives à l'affectation des ressources.
14. Le Comité attendait avec intérêt des précisions supplémentaires sur les répercussions de la budgétisation stratégique ascendante sur le Plan de gestion pour 2022, qui lui seraient communiquées ultérieurement, de manière formelle ou informelle, tout au long de 2021.

15. Le Comité:

- a) a accueilli le document avec intérêt, notant qu'il présentait une vue d'ensemble du déroulement de l'opération de budgétisation stratégique ascendante;
- b) a noté que l'opération de budgétisation stratégique ascendante consistait en une analyse approfondie des besoins récurrents du PAM liés à l'appui aux programmes et aux modalités de fonctionnement, ainsi qu'en un examen des sources actuelles de financement de ces besoins;
- c) a appuyé les principaux objectifs de l'opération, à savoir: veiller à utiliser les meilleures sources de financement pour les activités; permettre une utilisation plus efficiente des financements; améliorer la transparence du financement des divisions du Siège et des bureaux régionaux; et examiner l'appui fourni aux bureaux de pays au titre du budget AAP;
- d) a pris acte de l'approche graduelle de la budgétisation stratégique ascendante retenue et a demandé la communication d'informations détaillées sur son état d'avancement au fur et à mesure de la mise en œuvre des diverses phases; et
- e) a recommandé que le Conseil d'administration du PAM prenne note du document intitulé *Point sur l'opération de budgétisation stratégique ascendante*.

Point sur les besoins opérationnels et les prévisions de financement pour 2021

16. Le Comité a examiné le document intitulé *Point sur les besoins opérationnels et les prévisions de financement pour 2021*, qui indiquait un niveau actualisé des contributions prévues de 7,8 milliards de dollars É.-U. pour 2021, alors que les besoins opérationnels se situaient à 13,5 milliards de dollars, soit un déficit de financement de 42 pour cent.
17. Le Comité a noté avec satisfaction que le niveau projeté du produit des coûts d'appui indirects s'élevait à 469,2 millions de dollars, un niveau supérieur à celui prévu dans le Plan de gestion pour 2021–2023 et supérieur au budget AAP approuvé pour 2021, soit 443,5 millions de dollars.
18. Le Comité a souligné que le PAM devait poursuivre ses efforts visant à réduire le déficit de financement et à élargir et diversifier sa base de financement, notamment pour les activités en rapport avec les causes profondes, conformément à l'article X.8 du Règlement général et au Règlement financier du PAM. Le Comité a été informé des efforts que faisait le PAM dans ce domaine, en particulier la poursuite de sa collaboration avec le secteur privé, et de ce qu'il faisait en matière de mécanismes de financement innovants, notamment les conversions de créances et le cofinancement.

19. Le Comité:

- a) a accueilli le document avec intérêt, notant qu'il présentait les données les plus récentes sur les besoins opérationnels et les prévisions de financement pour 2021 compte tenu des répercussions de la pandémie de COVID-19;
- b) a noté que ce document était présenté en réponse à la demande du Conseil d'administration qui souhaitait être tenu régulièrement informé des besoins opérationnels et des prévisions de financement afin d'examiner les ajustements qui pourraient être nécessaires si le niveau projeté du produit des coûts d'appui indirects tombait au-dessous du niveau du budget AAP approuvé pour 2021;
- c) a noté que la prévision globale de financement la plus récente pour 2021 était de 7,8 milliards de dollars, soit une augmentation par rapport au niveau de 7,4 milliards de dollars indiqué dans le Plan de gestion approuvé pour 2021–2023, et que, selon la prévision actuelle, le niveau projeté du produit des coûts d'appui indirects s'élevait à 469,2 millions de dollars, alors que le budget AAP approuvé pour 2021 s'établissait à 443,5 millions de dollars;
- d) a noté que le solde prévu du Compte de péréquation des dépenses AAP au 31 décembre 2021, soit 243,5 millions de dollars, était supérieur à l'objectif fixé pour le solde de ce compte, soit cinq mois de dépenses AAP, et qu'il dépassait nettement les 3,4 mois seulement qui avaient été prévus dans le Plan de gestion ainsi que le niveau "plancher" de deux mois de dépenses AAP;

- e) **a noté** que, compte tenu des besoins opérationnels actuellement prévus de 13,5 milliards de dollars et du niveau des contributions prévues de 7,8 milliards de dollars, le déficit de financement était désormais estimé à 42 pour cent;
- f) **a encouragé** la direction du PAM à poursuivre ses efforts pour élargir la base de financement afin de répondre plus efficacement aux besoins opérationnels de 2021 et de réduire le déficit de financement; et
- g) **a recommandé** que le Conseil d'administration du PAM prenne note du document intitulé *Point sur les besoins opérationnels et les prévisions de financement pour 2021*.

Date et lieu de la cent quatre-vingt-cinquième session

20. Le Comité a été informé que la session suivante se tiendrait du 22 au 26 mars 2021. L'organisation de la session dépendrait de l'évolution des restrictions liées à la COVID-19.